



INTERVIEW DE Benoît TARCHÉ

Commissaire Général du Concours Général Agricole

Ayant pris mes fonctions peu de temps avant les finales de la 124^{ème} édition, j'ai pu mesurer à quel point le CGA appartenait au patrimoine national. Pour les producteurs, il est une reconnaissance de l'excellence de leurs savoir-faire. Pour les consommateurs, les médailles décernées constituent des repères qualitatifs reconnus. Le bilan 2015 témoigne de cette vitalité : 2 500 animaux en concours, 21 200 produits dégustés par 6 700 jurés, 150 commissaires bénévoles issus des réseaux partenaires (Chambres d'agriculture, services déconcentrés de l'Etat, organisations professionnelles), 1 200 jeunes de l'enseignement agricole concourant aux épreuves de jugement (vins et animaux) avec un impact média d'une rare ampleur de plus de 800 retombées presse.

DEUX PRIORITÉS

Nommé par les deux copropriétaires du CGA, à savoir le Ministère de l'agriculture et le Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA), ma mission s'articule autour de deux priorités :

> **Conforter la crédibilité et la légitimité** du seul concours agroalimentaire garanti par l'Etat. Composante de la politique publique de valorisation des produits agroalimentaires et d'élevage, le CGA repose depuis 145 ans, sur des valeurs de transparence, d'équité et de professionnalisme. Le Commissaire Général en est le garant. Au-delà des ajustements liés aux évolutions des pratiques de production à concerner avec les organisations professionnelles, la confiance témoignée par les consommateurs exige le plus haut niveau de rigueur dans le processus de sélection.

> **Intensifier la promotion des produits médaillés.** Avec environ 7 000 produits distingués, les producteurs lauréats attendent du CGA un soutien actif dans la promotion commerciale des produits médaillés dans les circuits de distribution, en animant les relais prescripteurs (presse, associations de chefs, écoles spécialisées, clubs d'amateurs,...).

L'organisation du CGA est pilotée par une petite équipe soutenue par les compétences-métiers de Comexposium qui a en charge la mise en œuvre technique des opérations. Le dispositif est complété par un réseau de partenaires avec aux premiers rangs, les Chambres d'agriculture, dans une synergie d'intérêts pour valoriser les productions des terroirs. Par conventions de partenariat et de prestations de services, les Chambres assurent la collecte des échantillons, l'organisation matérielle des présélections du concours vins ainsi que les actions de promotion en régions.

Notre ambition est d'accentuer ce partenariat stratégique pour mieux documenter et tracer chacune de ces étapes.

Au plan général, une meilleure coordination sera également recherchée entre le plan de communication national et les actions programmées en régions. Dans un marché agroalimentaire mondialisé et parfois banalisé, les emblématiques feuilles de chêne des médailles CGA sont des repères solides sur lesquels les acteurs du secteur agroalimentaire doivent capitaliser et s'unir.

